

CAP métiers de la coiffure



Le coiffeur

Le coiffeur propose des services de coupe, de coiffage, de coloration et de traitement des cheveux. Il maîtrise différentes techniques, a une connaissance des tendances et des produits capillaires, ainsi que des compétences en communication. Il peut conseiller sur les styles de coiffure. Le coiffeur se voit parfois confier des interventions particulières (chignons, extensions...). La clientèle masculine peut aussi demander des soins spécifiques (rasage, taille de la barbe...).

Objectifs de la formation

La formation CAP métiers de la coiffure permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Connaître les bases nécessaires à la réalisation des coupes, mises en forme, coiffages
- Réaliser des permanentes et des colorations
- Accueillir la clientèle, la conseiller sur les produits de vente et les services.

Contenu de la formation

Enseignements techniques et professionnels

- pratique professionnelle
- technologie
- gestion relation clientèle et commerciale
- biologie
- chef d'œuvre

Enseignements généraux

- prévention santé environnement
- français
- histoire géographie et éducation morale et civique
- mathématiques
- sciences physiques et chimiques
- éducation physique et sportive
- langue vivante (anglais)

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 86 jours de cours théoriques et pratique au CFA
- 8h de cours par jour
- 279 jours de formation en entreprise, dont 25 jours de congés payés



Lieu de formation

41 ZA Galmot - CAYENNE



Prérequis

Aucun



Pour qui ?

En alternance

- avoir au moins 15 ans au 31/12 de l'année civile où vous terminez votre année de 3ème
- ou être âgé(e) de 16 à 29 ans inclus

En contrat de professionnalisation

Veuillez vérifier votre éligibilité en [cliquant ici](#)



Accès à la formation

Signature du contrat et de la convention, entrée en formation de fin août à début décembre. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement, entretien possible.



Validation

CAP métiers de la coiffure, diplôme de niveau 3, inscrit au RNCP* sous le numéro 39266 - date d'échéance 31/08/2029



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche

Public en formation continue :

Nous consulter pour toute demande de prise en charge

71,4% Taux de réussite aux examens**

78% Taux d'insertion*** dont 35% en poursuite d'étude***

10% Taux de rupture**

CAP métiers de la coiffure



Rythme de l'alternance

2 jours par semaine au CFA
les autres jours en entreprise



Entreprises conseillées

Salon de coiffure

Nous consulter.



Modalités pédagogiques et évaluations

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôle régulier des connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situations pratiques
- Epreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visites en entreprise par le formateur tuteur
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique



Moyens techniques

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Salle informatique



Perspectives professionnelles

- Coiffeur dans un salon
- Coiffeur à domicile



Poursuite d'études

Ce diplôme permet d'exercer directement.

Mais il est possible d'opter pour une spécialisation afin d'élargir vos perspectives de carrière en poursuivant vos études : [en savoir plus](#)



Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaire, merci de prendre contact avec notre référente handicap.



Nous contacter

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat région Guyane

41 Zone artisanale Galmot

97300 CAYENNE

courrier@cfa-guyane.fr

0594 29 95 95

www.cma-guyane.fr

